



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 20 septembre 2023 à 18 h 30, au Centre communautaire de Louvicourt.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
Mme Louisette Landry, conseillère de quartier
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 8 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Louisette Landry, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 6 juin 2023

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. Yval St-Pierre, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-02

Suivis :

Mme Sylvie Hébert fait les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

- a) **Location à court terme des chalets :** Le règlement, qui a été adopté, est actuellement en vigueur, et celui-ci sera ajusté au besoin.

- b) **Rue Jeu libre | Rue Saint-Laurent** : Il est réitéré les besoins de transformer la rue Saint-Laurent en rue Jeu libre. La demande sera envoyée au C.C.C.
Le conseil de quartier recommande que la rue St-Laurent devienne une zone de jeu libre. Il est proposé par Mme Vanessa Webster, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-03

4. Transport urbain : Mme Hébert distribue un questionnaire sur Taxibus aux conseillers de quartier et aux personnes présentes. Ce questionnaire vise à apprendre à mieux connaître les services de transport en commun offerts.

Quelques faits saillants sont ressortis de cet exercice :

- Taxibus existe depuis 20 ans;
- Taxibus effectue 1000 services par semaine dans le secteur de Val-d'Or;
- Le service coûte 3,75 \$ par déplacement; l'usager paie 2,50\$ et la Ville l'écart;
- Il y a 250 points d'embarquements dans la ville et en périphérie;
- La distance maximale entre les points d'embarquement est de 300 mètres, soit moins d'un demi-kilomètre;
- Les utilisateurs les plus fréquents sont les travailleurs;
- 60 % des utilisateurs sont des femmes;
- En moyenne, 2 personnes prennent une voiture par trajet;
- Il y a 1000 membres actifs ayant payé leurs cartes;
- La population serait favorable à un système d'autobus électrique.

La Ville fera une étude par rapport au transport collectif. Il sera question d'évaluer la raison d'être d'un tel service dans notre municipalité. Rappelons qu'à Louvicourt, c'est Maheux qui prend en charge le transport des usagers vers Val-d'Or urbain. Dans l'étude, les restrictions de certains usagers seront considérées pour que les services soient mieux adaptés à la clientèle.

5. Plantation d'arbustes | Stationnement au Centre multisport Fournier : Des cèdres achetés sont disponibles par le Service sports et plein air. On a demandé à Mme Hébert si elle souhaitait faire planter les arbustes à cet endroit. Cette dernière a proposé que l'on informe les résidents de la rue Dion préalablement, ce qui a été fait; ils ont reçu une lettre en début de semaine pour les informer du projet. La plantation d'arbres sera débutée cet automne, puis le reste de l'aménagement se poursuivra au printemps. Les gens étaient invités au conseil de quartier s'ils avaient des questions ou suggestions.

6. Varia

- a) **ECLIPS** : L'acronyme veut dire « Équipe citoyenne locale pour l'inclusion et la participation sociale ». Cette idée a émergé durant les feux de forêt de l'été pour avoir en banque des bénévoles ponctuels dans le besoin. Souhaitez-vous vous impliquer? Allez sur le site de la Ville au ville.valdor.qc.ca/eclips pour remplir le [formulaire](#) en ligne.
- b) **Pont Chimo** : Interfor est en appel d'offres présentement. Le contrat sera octroyé à la fin septembre. Le début des travaux est prévu après la chasse. La durée des travaux est de 2 à 3 semaines. Il y aura un détour par la voie de contournement vers Senneterre pendant les travaux. Le chemin sera carrossable, mais le détour sera long. L'entreprise de production de bois d'œuvre se trouve en attente de Pêches et Océans Canada pour débiter les travaux, car il est question de protection de la faune, et si l'autorisation de débiter les travaux n'est pas obtenue, ceux-là seront retardés.
- c) **Trottoirs | Rue Allard** : Le conseiller St-Pierre fait remarquer que les trottoirs de la rue Allard sont en piètre état, et des citoyens présents abondent dans le même sens que lui. Ce secteur est très achalandé

et même prisé, en effet, l'on y trouve l'école St-Joseph, le Centre de musique et de danse et le Conservatoire de musique. Il serait important que les trottoirs soient refaits. Actuellement, c'est impossible de s'y promener avec une poussette; il faut marcher dans la rue. Le fait que des bouts de trottoirs sont cassés, qu'ils sont inégaux et dangereux a déjà été dénoncé. Il faut attendre pour voir ce qui sera priorisé au niveau du budget. Cette année, le secteur de la rue Allard n'a pas été choisi.

- d) **Déneigement de Bourlamaque:** Les contrats de déneigement du secteur Bourlamaque ont été donnés aux mêmes sous-traitants que l'an dernier. Afin d'éviter que les mêmes problèmes que l'an passé se répètent, Mme Hébert rappelle la nécessité de porter plainte, photos à l'appui, via le site Web de la Ville de Val-d'Or. Il faut bien comprendre que la problématique du déneigement repose sur le manque de conducteurs de véhicules lourds et de personnel expérimenté en matière de déneigement.
- e) **Coin Cadillac/La Vérendrye | Salubrité :** M. St-Pierre dénonce qu'il y a beaucoup de traineries sur le terrain. Mme Hébert rappelle que le ramassage compulsif est considéré comme une maladie, et qu'il doit y avoir une raison ou un danger pour qu'intervention de la municipalité puisse être faite. Dans cette situation, elle recommande de communiquer avec la police, car c'est de l'obstruction publique, et que le citoyen en question n'a pas le droit de laisser trainer les choses en dehors de son terrain.
- f) **Radar pédagogique | Route 117 :** Un citoyen fait la demande à ce qu'un radar pédagogique soit installé au centre-village de Louvicourt pour contrôler la circulation routière. Mme Hébert explique que l'installation d'un radar pédagogique dans ce secteur (route 117) ressort du ministère des Transports. Actuellement, la question est à l'étude de leur côté.
Il est proposé d'adresser une pétition au ministère des Transports, ou encore de faire pression auprès du député provincial pour qu'il apporte une aide dans ce dossier.
- g) **Déneigement | Voie d'accès du centre communautaire :** Une citoyenne explique qu'un nouveau sous-traitant s'occupe du déneigement de la voie d'accès au centre communautaire, mais qu'il pousse la neige de manière que deux gros amas de neige se forment de chaque bord. Les automobilistes doivent s'engager dans la voie sans rien voir. Il faudrait que la Ville enlève la neige ou que le sous-traitant pousse la neige plus loin. Ce n'est pas sécuritaire pour l'autobus et les usagers de la boîte aux lettres.
- h) **Espace vert | Usine d'épuration :** La citoyenne qui reste en face de l'usine d'épuration souhaiterait que le terrain de l'usine d'épuration soit aménagé. Mme Hébert explique qu'en théorie, il n'y aura toujours qu'un seul parc à Louvicourt; c'est que le parc actuel dessert déjà la population vue la proportion d'usagers pour la dimension du parc. Si jamais d'autres rues se développaient, peut-être alors qu'il y aurait la possibilité d'aménager d'autres espaces verts. D'autres propositions sont apportées afin d'embellir et d'aménager l'espace indiqué : pourrait-on planter une haie, par exemple? Mme Hébert effectuera des vérifications auprès du Service sports et plein air.

Une citoyenne avait demandé à Mme Hébert, lors d'une rencontre précédente, si elle pouvait vérifier le nombre d'enfants vivant dans le secteur et leurs groupes d'âge auprès du Service sports et plein air. Mme Hébert est toujours en attente de la réponse, donc à suivre.

- i) **Présentation des membres du conseil de quartier :** À la demande d'un citoyen, on réalise un tour de table et l'on se présente. Il est question également de définir les limites du quartier. À ce sujet, les citoyens peuvent consulter la *Carte interactive* sur le site Web de la Ville au : ville.valdor.qc.ca/carte-interactive.
- j) **Abat-poussière :** L'abat-poussière n'aurait été épandu qu'une seule fois cette année et la niveleuse serait passée après, défaisant l'effet voulu. Mme Landry tient un registre des épandages. Suivi à faire.
- k) **Comité de suivi d'Eldorado Gold :** Mme Webster a récemment pris le mandat de siéger au Comité de suivi d'Eldorado Gold. Elle est disponible pour répondre aux questions du conseil de quartier concernant les préoccupations et les enjeux ressortis des différentes rencontres de consultation.

7. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 6 décembre à 18 h 30, à la MRC de La Vallée-de-l'Or.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Vanessa Webster de lever la séance. Il est 19 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-09-04

CHANTAL GAIGNARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE